



Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Les conditions de travail des enseignants et des personnels de l'éducation nationale se dégradent de plus en plus. Si nos collègues restent attachés à l'utilité de leur métier, ils ressentent un mal être profond, et ils réproouvent les dispositifs et les réformes mis en place de manière autoritaire par une hiérarchie distante et dans l'ignorance totale de ce qui constitue l'enseignement. Nous vous alertons sur la perte de sens du métier, sur les perspectives d'avenir sombres qu'anticipent les enseignants, sur leurs rancœurs, voire leur colère à l'encontre du ministère et du gouvernement.

La réforme des retraites, imposée de force après six mois de mobilisation massive, est toujours rejetée par une large majorité de la population. Elle se caractérise par une nouvelle dégradation des conditions d'exercice, qui oblige au minimum à deux années supplémentaires de travail.

Depuis le mois de mars, le Pacte suscite un fort rejet parmi nos collègues. Rectorat et ministère sont dans l'incapacité de proposer des remplaçants pour pallier les absences des enseignants par manque de personnels dédiés. Pour compenser, ils cherchent à imposer des « remplacements de courte durée », et tentent de forcer les enseignants à accepter une nouvelle charge de travail. Deux heures supplémentaires, avec 43h de travail réel hebdomadaire pour un certifié, et maintenant travailler plus pour gagner plus avec le Pacte, la coupe est pleine !

Le pacte est un écran de fumée mensonger pour faire croire à une revalorisation des enseignants, pour faire croire que le grave problème des remplacements va être solutionné, pour masquer l'absence de remplacements de longue durée et le manque de professeurs, avec une inflation du nombre d'heures de cours non assuré.

Quant aux assistants d'éducation, **la dotation de Seine et Marne de + 5 ETP est plus qu'insuffisante pour couvrir les besoins des 3 nouveaux collèges ainsi que du collège Simone Veil en montée d'effectifs.** Nous dénonçons la méthode qui consiste à « raboter » les moyens de nombre d'établissements au prétexte de la création de nouveaux collèges; ces 5 ETP cachent une **pénurie organisée**, qui implique une dégradation du service public, et la détérioration des conditions de travail des personnels éducatifs (CPE-AED). Le climat

scolaire en pâtit, tout comme la scolarité de nos élèves. **Depuis plusieurs années, les effectifs scolarisés au collège ou au lycée ne cessent d'augmenter dans le 77, alors que la dotation en ETP AED stagne ou augmente trop faiblement, comme prévu pour la prochaine rentrée.** La Seine et Marne a souffert d'un cumul important de déficits d'assistants d'éducation au fil des années. Il est évident que ce "raboitage" en collège comme en lycée (diminution de 0,1 - 0,2 - 0,25 ETP) a pour but de répondre à la commande d'austérité du ministère qui **supprime 19,4 ETP AED dans notre académie.**

Où se situe l'intérêt de l'élève ? Qu'en est-il du bien-être des personnels éducatifs ?

Prenons pour preuve de petits établissements ruraux comme le collège de Villiers Saint Georges (Les Tournelles) ou le collège Charles Péguy de Verneuil l'Etang.

Ainsi, le collège Charles Péguy, qui certes est en diminution d'effectifs (515 élèves, une classe de moins en 6ème en conséquence de la sectorisation à Coubert), perdra 0,25 ETP AED. Ce n'est pas envisageable pour ce collège déjà à "flux tendu", en particulier pendant la pause méridienne, mais aussi pour partie en raison de son architecture. Ce collège, comme de nombreux établissements périurbains, doit accueillir ou surveiller les élèves "captifs" venant en transport scolaire et restant dans l'établissement sur la totalité de l'amplitude horaire d'ouverture. L'équipe d'AED et leur CPE sont des personnels clés et sont très sollicités pendant la pause méridienne. Pour ce collège comme pour de nombreux autres, -0.25 ETP c'est un CPE surmené avec une très grande amplitude horaire, qui ne peut plus remplir ses missions de CPE, occupé à "boucher les trous" dans l'urgence, dans le stress, et une organisation de la demi pension toujours plus compliquée. Il est à noter que le temps de repas moyen pour les élèves est de 10 min, ce qui est inacceptable. De fait, il est impossible de descendre en dessous de 4.5 AED dans ces conditions, alors que 0.25 ETP font la différence

Pour le SNES FSU, un bon fonctionnement de la demi-pension, le bien-être des élèves (clubs, projets...) et des personnels de surveillance, le CPE a besoin de 6 ETP AED.

Les collèges REP comme le collège Chopin ne sont pas épargnés non plus par la baisse des dotations en AED.

Pour faire face aux nouveaux défis de la société, notamment à la détérioration de la santé mentale de nos adolescents, qui fait irruption dans les médias, nous rappelons une fois encore que tous les personnels, quel que soit leur rôle (pôle sanitaire et social, agents techniques, AED, AESH, enseignants de toutes disciplines), font partie d'une même communauté éducative et doivent être au service de la construction des savoir-être et de la future citoyenneté des élèves.

Par ailleurs, le SNES-FSU réaffirme que l'enseignement des compétences psycho-sociales n'est pas l'apanage des professeurs d'HG EMC, déjà très sollicités pour la construction de la citoyenneté et la diffusion des valeurs de la République auprès de nos élèves et de leurs familles. Il est utopique de considérer qu'en ajoutant une demi-heure d'Éducation morale et civique par semaine à la rentrée 2024, les professeurs d'une seule discipline, même de très

bonne volonté, guériront, tels des super-héros, tous les maux de notre jeunesse et de notre société. **Tous les personnels co-construisent l'esprit civique des élèves : les AED, les AESH, les CPE et les enseignants.**

D'autre part, concernant la répartition des moyens alloués, les ajustements accordés aux collèges du 77 sont insuffisants pour créer une division : on leur attribue 20 heures ou 23 heures par division, alors que 26 heures + 3 heures sont nécessaires. Avec ce seuil plancher, ce sont les projets et les remédiations à destination des élèves en difficulté qui en pâtiront, l'établissement devant puiser dans sa marge d'autonomie pour compléter sa division. Les marges d'autonomie sont désormais réduites à "peau de chagrin".

Sur les 132 collèges du département, 27 sont concernés par cet abondement insuffisant, comme notamment le Collège Camus de Meaux, qui ouvre une classe avec 23 heures au lieu des 29 heures réglementaires, alors qu'il s'agit d'un établissement REP+, qui devrait donc bénéficier d'une attention particulière. Si on ajoute les 8 collèges qui perdent une classe, l'insuffisance de la dotation est évidente.

Pour conclure, les personnels enseignants et d'éducation (CPE, AED, AESH) sont fatigués par le manque de prise en compte de leur point de vue. La colère est grandissante chez nos collègues, victimes de déstabilisation avec des réformes successives qui cherchent à les diviser (suppression de la technologie en 6ème, Pacte dont la mise en œuvre aura des conséquences délétères, ...). Ils déplorent le manque de reconnaissance et le prof bashing dont ils sont victimes, et le Pacte qui sous-entend que les enseignants ne travaillent pas tant que cela.

Les enseignants et CPE attendent une nette amélioration de leurs conditions de travail et cela ne passe pas par du "travailler plus", et ils attendent une reconnaissance de leur expertise. La revalorisation doit atteindre dès maintenant les 10% promis par le président de la république pendant sa campagne. Un plan pour rattraper les 25% de pouvoir d'achat perdus depuis l'an 2000 et une nette revalorisation du salaire des AED et des AESH sont nécessaires

Un nombre suffisant d'enseignants, de suppléants (TZR) et de personnels de toutes catégories (AED entre autres) constitue un véritable levier pour accompagner l'augmentation des effectifs de collégiens et pour que nos élèves deviennent des citoyens cultivés, équilibrés et tenant toute leur place dans la Nation.

Nous vous remercions pour votre attention.